



Heure de délégation des élus CSE

Par steph44

Bonjour,

Est ce que les heures reportés peuvent être mutualisées ?

Est ce les heures mutualisées peuvent reportées si elle ne sont pas utilisées ? ou bien sont elles perdue a la fin du mois ?

cordialement

Par Prana67

Bonjour,

Pour les élus du CSE les heures sont reportables et mutualisables. Vous pouvez aussi prendre plus d'heures sur un mois (max 50% en plus) si vous avez pris moins les mois auparavant. Il y a des contraintes de prévenance.

Conseil perso, faites vos formations éco pour le CSE et vos formations syndicales si vous faites partie d'un syndicat.

Sauf si vous êtes nouvellement élu vous ne devriez pas poser ce genre de question très basique.

Par Prana67

Bonjour,

Pour les élus du CSE les heures sont reportables et mutualisables. Vous pouvez aussi prendre plus d'heures sur un mois (max 50% en plus) si vous avez pris moins les mois auparavant. Il y a des contraintes de prévenance.

Conseil perso, faites vos formations éco pour le CSE et vos formations syndicales si vous faites partie d'un syndicat.

Sauf si vous êtes nouvellement élu vous ne devriez pas poser ce genre de question très basique.

Par Henriri

Hello !

Lecture de synthèse pour vous Steph :
[url=https://www.inrs.fr/CSE/tout-savoir-sur-le-cse/membres-du-cse/heures-delegation.html]https://www.inrs.fr/CSE/tout-savoir-sur-le-cse/membres-du-cse/heures-delegation.html[/url]

A+